



Sainte-Anne-des-Lacs

**Séance ordinaire du conseil municipal de la
Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs du 11 septembre 2023 à 19h30**

ORDRE DU JOUR

-
- 1.0 Ouverture de l'assemblée
 - 2.0 Adoption de l'ordre du jour
 - 3.0 Suivi des questions posées à la dernière assemblée
 - 4.0 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 21 août, de la séance ordinaire du 4 juillet 2023 et de la séance extraordinaire du 10 juillet 2023

 - 5.0 Finances, administration et greffe**
 - 5.1 Journal des déboursés (à payer) et les incompressibles (payés)
 - 5.2 Dépôt du rapport de dépenses au 31 août 2023
 - 5.3 Renouvellement du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (2024-2028) - négociations entre les gouvernements du Québec et du Canada
 - 5.4 Renouvellement accès aqueduc Rivest – chemin des Cerisiers
 - 5.5 Vente de terrain chemin Paquin
 - 5.6 Libération provisoire – travaux chemin Rossignol
 - 5.7 Approbation du plan de classification et du calendrier de conservation
 - 5.8 Adoption du calendrier des séances du caucus

 - 6.0 Travaux publics et voirie**
 - 6.1 Demande d'étude au MTQ pour analyse de la vitesse et du bruit
 - 6.2 Achat boîte et matériel (espace de chargement) – camion F-250

 - 7.0 Loisirs, culture et vie communautaire**
 - 7.1 Adoption du règlement 487-01-2023 modifiant le règlement 487-2023 afin de modifier les heures d'ouverture de la bibliothèque municipale
 - 7.2 Mandat aux professeurs – session automne

 - 8.0 Urbanisme**
 - 8.1 Adoption du règlement 1001-40-2023 modifiant le règlement de zonage 1001 concernant les garages privés attenants
 - 8.2 Adoption du règlement 1008-02-2023 (1008-XX-2023) sur les PPCMOI
 - 8.3 Levée de la suspension du comité consultatif d'urbanisme (CCU)

 - 9.0 Sécurité publique et incendie**
 - 9.1 Acceptation de l'offre 23-0246 – camion et articles d'incendie
 - 9.2 Nommer la directrice générale pour vendre les équipements SSI qui sont en vente

 - 10.0 Environnement**
 - 10.1 Adoption du règlement 462-2023 abrogeant le règlement 462-2019 (et ses amendements) sur le comité consultatif d'environnement précisant les rôles et mandats des membres du CCE, les personnes ressources assignées d'office ainsi que la fréquence des réunions

 - 11.0 Divers**
 - 12.0 Correspondance**
 - 13.0 Période de questions**
 - 14.0 Levée de la séance**